



GRAND PRIX DIJON BOURGONE 18 & 19 Avril 2026 RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve qui répond au cahier des charges des « Grand Prix » du Vadémécum 2026 de la FFGOLF.

I : FORMULE

- 36 trous en Stroke Play, 18 trous par jour.
- Parcours Grands Crus
- Vendredi 17 Avril : Parcours de reconnaissance
(Réservation des départs au 03.80.35.71.10 ou accueil@golfdijonbourgogne.com)
- Samedi 18 Avril : Premier tour
- Dimanche 19 Avril : Deuxième tour
- Épreuve Non-Fumeur : voir § 1.2.5 du Vademecum

II : SÉRIES

Le nombre des participants est limité à 120.

- MESSIEURS : Série unique, index inférieur ou égal à 10,4 ; repères Blancs.
- DAMES : Série unique, index inférieur ou égal à 14,4 ; repères Bleues.

III : CONDITIONS DE PARTICIPATION (§1.4.1.a du Vadémécum FFG)

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- **Limite d'index** : 10,4 et moins pour les Messieurs / 14,4 et moins pour les Dames à la date de clôture des inscriptions.
- **Être licencié à la FFGolf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40 €** ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.
- **Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieures.**
- **Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique** du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en **2024 ou 2025**
- **Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé** disponible sur My ffgolf. La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.
- **Pour les joueurs non licenciés en France**, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.
- **Répondre aux exigences des Règles du Statut Amateur.**
- **justifier son index par une attestation transmise par une fédération reconnue" et attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.**

IV : PRIORITÉS D'INSCRIPTION

1. Joueurs et joueuses qui remplissent les critères de limite d'index à la date de clôture des inscriptions.
2. Joueurs et joueuses qui remplissent le critère précédent et qui accèdent au classement du Mérite National Amateur à la date de clôture des inscriptions.
3. Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Si le champ des joueurs n'est pas atteint au 4 avril 2026, l'ordre d'arrivée des inscriptions sera seul pris en compte.

V : LES INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription ci-joint devra parvenir au **Country Club Dijon Bourgogne** pour **le samedi 04 avril 2026 à 19h au plus tard, accompagné du droit d'engagement.**

VI : DROIT D'ENGAGEMENT : § 1.4.1.b Vadémécum FFG

Les joueurs acquitteront :

	Extérieurs	Membres du club
Adultes	90 euros	50 euros
Joueurs 19-24 ans (Nés entre 2002 et 2007)	65 euros	45 euros
Joueurs de 18 ans et moins (Nés en 2008 ou après)	50 euros	30 euros

§ 1.4.4.b ii Forfait

Après la date de clôture :

- a. Entre la date de clôture et J-15, 50 % des droits d'inscription seront reversés au joueur.
- b. Après J-15, la totalité des droits d'inscription restera acquise par le club.

Liste d'attente :

En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respectée parmi les joueurs présents sur le site.

Champ des joueurs :

Le club doit respecter lors des inscriptions les quotas établis ci-dessous fixant un nombre minimum pour les Dames et un nombre maximum pour les Pros lorsque les séries existent. Dans les limites du champ maximum,

	Nombre maxi de joueurs autorisés incluant dames/messieurs/pros et WC	Dames nbre minimum à prévoir dans le règlement hors WC	PROS Nbre Maximum autorisé	Wild Card Nbre Maximum autorisé
Avril et Sept.	120	33	12	12

La répartition des wild cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au Club organisateur. La Direction Technique Nationale se réserve le droit d'utiliser directement 3 de ces wild cards pour des joueurs qu'elle aura désignés.

Si le quota Dames n'est pas utilisé à la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans le champ des Messieurs et inversement.

VII : DÉPARTS

La consultation des horaires du 1er tour pourra se faire sur le site de la FFGolf sur le portail licencié, menu « mes départs », à partir de 12h la veille du 1^{er} tour : <http://www.ffgolf.org> ou site du golf <https://www.golf-dijon.fr/calendrier-competitions/> (ou en téléphonant à l'accueil du Golf au 03.80.35.71.10)

- Le 1^{er} tour se jouera avec le découpage de la liste d'entrée, en 4 blocs égaux (Bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Joue le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir bloc 3 puis 4.
- Le 2nd tour se jouera dans l'ordre inverse des résultats du premier tour, Dames et Messieurs séparément.

VIII : PRIX

Série Messieurs : 3 prix brut

Série Dames : 3 prix brut

Si une série Pro existe, elle doit faire l'objet d'un classement spécifique

IX : DÉPARTAGE

En cas d'égalité pour la première place (ou les autres prix) pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou.
NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des Co vainqueurs).

X : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le Dimanche 19 Avril 2026 à 19h à la paillote du Country Club Dijon BOurgogne. Les prix ne seront remis qu'à leurs bénéficiaires. A défaut, ils seront attribués au joueur classé immédiatement après.

XI : COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Un représentant de Ligue
- Un représentant du corps arbitral
- Un représentant du Country Club Dijon Bourgogne

XII : JEU LENT 12/ JEU LENT : lire 1.2.§8 du Vadémécum FFG